



A l'attention du Collège des Bourgmestre
et Échevins de Bertrix

Bertrix, le 23 avril 2021

Concerne : dépôt de points à l'ordre du jour du Conseil communal du 29 avril 2021

Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames et Messieurs les Échevins,

Conformément à l'article 12 du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal, nous voudrions porter un point à l'ordre du jour du Conseil du 29 avril 2021 :

1. Motion appelant le Gouvernement régional à introduire un système de consigne pour les emballages de boissons en plastique et en métal

Vous trouverez en pages 2 et 3 quelques explications complémentaires relatives à ce point.

Bonne journée.

Pour le groupe Ecolo,
Jean-Pierre GRAISSE
Chef de Groupe

1. Motion appelant le Gouvernement régional à introduire un système de consigne pour les emballages de boissons en plastique et en métal

La Commune de Bertrix n'échappe pas, à l'instar des communes avoisinantes et plus éloignées, au fléau causé par la présence de canettes et autres emballages en bords de routes et chemins.

Cette pollution semble intarissable. Les bénévoles participants aux différentes actions de nettoyage peuvent en témoigner : quelques semaines après leur passage, le travail peut être recommencé.

Nous pouvons espérer que les caméras mobiles acquises récemment pourrons en partie réduire le nombre d'incivilités. Mais au-delà du côté répressif, nous sommes persuadés que la solution viendra par la conscientisation des gens et la mise en place d'incitants à retourner les emballages dans le circuit de recyclage.

A cet égard, la déclaration de politique générale du Gouvernement wallon actuel mettait en évidence la volonté de réfléchir à un système de consigne des canettes et autres emballages.

Le groupe ECOLO propose que la commune de Bertrix rappelle au Gouvernement wallon cet engagement. Il est urgent d'agir.

Une association belgo hollandaise a d'ailleurs vu le jour en 2018 et tente de coaliser les communes et autres opérateurs publics pour la mise en place d'un système de consigne des canettes et des emballages plastiques.

Nous proposons que la Commune de Bertrix rallie cette initiative. Ce sera une façon claire de marquer sa volonté de lutter efficacement contre ce fléau.

Compte tenu de ces différents éléments, nous proposons au conseil communal d'approuver la délibération suivante.

Proposition de délibération

Motion appelant le Gouvernement régional à introduire un système de consigne pour les emballages de boissons en plastique et en métal

LE CONSEIL, siégeant en séance publique le jeudi 29 avril 2021,

Vu le projet de délibération proposé par le groupe ECOLO ;

Considérant que 2,1 milliards de boissons sont vendues annuellement en Belgique ;

Considérant que l'opération « Grand nettoyage de printemps » menée en Wallonie en 2019 a permis de ramasser 500 tonnes de déchets sauvages, principalement le long des routes ;

Considérant que les bouteilles et canettes vides représentent environ 40 pourcent du volume de déchets sauvages ;

Considérant que les services communaux et des groupes de citoyens ramassent régulièrement plusieurs centaines de kilos de déchets sauvages par an le long des routes et que, malgré des efforts de prévention et la collecte des « sacs bleus », l'ampleur de l'incivilité ne semble pas diminuer ;

Considérant l'impact désastreux de ces déchets sauvages pour l'environnement et les animaux tant sauvages que domestiques que ce soit en termes de bien-être animal ou d'impact financier pour les propriétaires et les éleveurs ;

Considérant que cela représente un coût colossal pour la société et les collectivités, en particulier les pouvoirs locaux chargés de la propreté publique de leurs territoires ;

Considérant que plus de 80% des Belges sont favorables à la mise en place d'une consigne sur les bouteilles et canettes, ce qui pourrait réduire le nombre de canettes et bouteilles dans la nature de 70 à 90 pourcents ;

Considérant la lettre ouverte en mai 2018 de Test Achat aux Bourgmestres les appelant à installer la consignation des canettes afin de « réduire la montagne des déchets d'emballage » ;

Considérant qu'il existe une association belgo-hollandaise, « L'alliance pour la consigne¹ », qui demande une solution structurelle, équitable et honnête pour la pollution par les bouteilles en plastique et les canettes dans les rues, bords de route, rivières, etc., une solution, susceptible de diminuer les coûts à charge des communes, de responsabiliser davantage les producteurs pour les déchets qu'ils produisent et de mettre ainsi en place un modèle de gestion des matières premières véritablement circulaire.

Vu l'engagement de notre commune en faveur du « Zéro Déchet » ;

Vu la réalisation d'une étude préparatoire à la mise en œuvre d'un système de consigne sur les canettes de boissons en Belgique par le Service Public de Wallonie en 2011 ;

Considérant que 24 communes wallonnes ont été choisies en 2018 afin de mener une expérience pilote de reprise de canettes ;

Vu la Déclaration de politique régionale 2019-2024 par laquelle le Gouvernement wallon s'engage à défendre la mise en place d'un système de consigne ;

Considérant le bien-fondé de la demande du groupe ECOLO ;

Après en avoir délibéré,

le Conseil communal de Bertrix décide, à l'unanimité des membres présents

1. de demander à la Région wallonne de soutenir urgemment la mise en place en Belgique d'un système de consigne généralisé sur les emballages de boisson en plastique ou en métal.
2. de charger le Collège communal de transmettre la motion aux Parlement et Gouvernement wallons.
3. de rallier l' « Alliance pour la consigne ».

Ainsi délibéré en séance à Bertrix, les jour, mois et an susdits.

¹ <https://statiegeldalliantie.org/2017/11/de-alliantiepartners-les-partenaires-de-lalliance/>

Plus de 1.200 organisations, associations, communes et entreprises belges et néerlandaises ont déjà rejoint l'Alliance de la Consigne.